



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : [communication@bayonne.fr](mailto:communication@bayonne.fr)

Le 11 avril 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### RÉSULTATS DU CONCOURS D’AFFICHE DES FÊTES DE BAYONNE 2011

C’est le projet n° 108, déposé par M. Benoît Labarthe (Bayonne), qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages du public et a été proclamé affiche lauréate du concours des Fêtes de Bayonne 2011.<sup>1</sup>

**Sur les 115 projets**, 95 provenaient des Pyrénées-Atlantiques et des Landes. Sur les 78 issus des Pyrénées-Atlantiques 28 étaient de Bayonne, 8 d’Anglet et autant de Biarritz. 20 autres projets provenaient de diverses régions de France. Il n’y a pas eu de propositions provenant de l’étranger cette année.

**2 471** personnes ont visité l’exposition aux arènes et **1 336**.

Sur les 3 affiches sélectionnées par le jury, 2, dont la gagnante, ont été réalisées par des Bayonnais (affiche gagnante n° 108, affiche n° 28 arrivées en seconde position). La troisième provenait d’un habitant de Louhossoa (affiche n° 32).

#### Les chiffres clés du concours

Nombre de votants : 1 336

Blancs et nuls : 36 exprimés : 1 300

Affiche gagnante n° 108 : **697 voix (53,62 %)**.

Affiche n° 28 : 338 voix (26 %).

Affiche n° 32 : 265 voix (20,38 %).

#### Restitution des projets

Ils pourront être retirés à la Maison des associations, 11 allée de Glain - 64 100 Bayonne, du jeudi 14 avril au vendredi 29 avril 2011 inclus, tous les jours (sauf les dimanches 17 et 24 avril 2011 et le lundi 25 avril), de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Le retrait des projets s’effectuera sur présentation du récépissé de dépôt ou d’un pouvoir signé de l’auteur. Les projets qui ne seraient pas retirés au terme de la période de retrait, prévue du jeudi 14 au vendredi 29 avril 2011, seront réputés être la propriété de la Ville qui en disposera alors librement.

---

<sup>1</sup> *Dépouillement du scrutin réalisé en présence d’un huissier de justice.*